

CHARTRE POUR L'ACTION

(DEFINITION DE NOS ORIENTATIONS)



ADOPTÉE LORS DU 12^{ème} CONGRÈS en octobre 2019 à Marseille

Fidèle à sa raison d'être – sauvegarder l'Humanité dans un environnement préservé, ici et ailleurs – notre Mouvement met à jour son texte d'orientation générale, dénommé « CHARTRE » dans les statuts.

Ce document est la continuité de nos travaux précédents, en particulier notre 11^e congrès de GIVORS en 2016, puis de notre assemblée de PIRIAC SUR MER en 2018, spécialement consacrée à l'énergie. Ainsi, constatant que l'organisation économique actuelle, le capitalisme, ayant pour but essentiel le lucre et non le bonheur humain dans un environnement préservé, nous confirmons nos mots d'ordre « produire et consommer autrement pour bien vivre » et « sortir du capitalisme pour sauver le climat, la planète, l'humain ».

Extrait ci-dessous de notre texte de CHOISY en 2014 :

« L'humanité doit faire face à des défis énormes : démographie, climat, limites des ressources, érosion de la biodiversité. Les politiques pour y faire face sont dérisoires et contre-performantes car tournées vers la recherche du profit. La pression sur la nature est trop forte. Un sentiment d'impuissance se répand qui n'est pas exempt de colère. La précarité et la dévalorisation du travail, les inégalités sociales croissantes augmentent la misère et le mal-être.

Le capitalisme contemporain basé sur le lucre est en cause. Le lucre, c'est la recherche avide et sans fin du profit, dissimulée sous le masque de la raison : le marché capitaliste serait le moyen d'allouer les ressources de façon rationnelle et optimum. L'argent serait le sang de la terre, le porte-monnaie serait l'autel de la sagesse, l'accaparement du profit mobilisant l'intelligence. »

Et naturellement, pour nous, les évolutions nécessaires à la sauvegarde de l'Humain sur la planète Terre ne doivent pas consister en des mesures punitives pour les plus démunis, mais être souhaitées.

L'étendue des sujets impliqués par la notion d'environnement est vaste, autant sociaux qu'économiques ou environnementaux, et leur complexité impose de les aborder séparément, bien que les interactions entre eux soient nombreuses. Cette complexité suppose d'éviter tout dogme, mais l'importance de l'enjeu justifie que l'on prenne des positions claires, volontaristes, et que nous menions toutes actions utiles pour aboutir.

Nous aborderons successivement les questions tenant compte de l'intérêt commun, de la démocratie, des services publics : l'eau (ressource, qualité, usages, prix...), l'alimentation humaine et sa production, la production de biens non alimentaires ; la santé, entre préventif et curatif, les déchets et leur traitement, la biodiversité, l'énergie, les transports et l'aménagement du territoire.

MNLE Réseau Homme&Nature

13, rue des Fêtes 75019 Paris - mnle@wanadoo.fr - reseauhommeetnature.mnle.fr



L'EAU BIEN COMMUN

Constatons d'abord que les humains ne sont pas égaux quant à l'accès à l'eau : un Africain ne bénéficie que de 10 à 20 litres d'eau par jour (moyenne) un Français consomme entre 150 et 200 litres mais un Américain du Nord tire environ 600 litres quotidiennement.

Ces chiffres, qui sont des moyennes, ne doivent pas cacher que plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable, pourtant vitale, dans le monde. Parallèlement à ce manque, 2,5 milliards d'individus ne disposent pas d'assainissement.

Alors que les périodes de sécheresse, plus fréquentes dans notre pays, ont mis en évidence l'importance du « tirage » des agricultures productivistes (en particulier le maïs, qui nécessite de l'eau l'été, au moment le plus critique), le lien entre la ressource en eau, le climat, et la gestion de la ressource montre la nécessité :

- de changer le modèle agricole pour pouvoir réduire ou supprimer les arrosages (par exemple éliminer le maïs fourrage, puisque les ruminants peuvent et doivent manger de l'herbe)
- faire cesser le scandale des eaux en bouteille, pompant allègrement en nappes.
- de généraliser – au contraire de la tendance actuelle – une gestion publique de l'eau dans le monde, seule méthode à même d'assurer l'équité et éviter des conflits liés à une gestion inégalitaire. Une tarification progressive doit assurer aux plus démunis le minimum vital gratuitement, en taxant fortement les excès. Créer un service public national de l'eau qui veillera entre autres à la création de maillages assurant la sécurité d'approvisionnement.
- d'augmenter les volumes de réserves pour faire face aux épisodes de sécheresse. Elles ne doivent pas être réalisées comme les « bassines », réserves de substitution inventées par les gros producteurs de maïs.
- Ces réserves sont à eaux stagnantes et limitées à l'usage de quelques-uns.

- Il convient que la collecte des eaux de remplissage se fasse lors d'épisodes pluvieux exceptionnels, appelés à se multiplier. La restitution se faisant dans le milieu, en fait comme les barrages pourtant décriés par certains. Bien sûr, ces ouvrages doivent être de dimensions raisonnables, être munis de passes à poissons, et être entretenus pour garder leur capacité (cas du lac de Jotty, sur la Dranse de MORZINE en Haute Savoie, dont l'envasement a réduit des deux tiers au moins la capacité de stockage).
- de donner aux services publics les moyens de contrôler la qualité de dépollution des eaux industrielles avant leur rejet dans le milieu.

Un Forum Mondial de l'Eau a été programmé en 2021 à DAKAR (SENEGAL) par les « majors » du marché de l'eau. En effet, l'espoir de ces grands groupes financiers est de tirer profit des indispensables équipements à réaliser, en particulier en Afrique. Car pour eux, l'eau est une marchandise. Or dans ce domaine comme dans bien d'autres, les humains ont besoin de solidarité et non de concurrence.

Il nous apparaît important de contrer ces vues capitalistes en participant à un forum alternatif, comme nous l'avons fait à MARSEILLE en 2012. Nous disions à ce moment : « eau : source de vie, pas de profits », et cela reste un enjeu majeur.

A l'occasion des consultations électorales, il convient d'interroger les élus et les candidats sur :

- une gestion publique de l'eau et de l'assainissement
- l'introduction de la gratuité et la tarification progressive
- l'interdiction des coupures d'eau
- la transparence de gestion, et la participation effective des usagers à la gestion de l'eau
- le devoir d'assurer la qualité de la ressource, en particulier des nappes phréatiques, et parallèlement le développement des Commissions d'Information et de Surveillance ainsi que le développement des moyens du Secrétariat Permanent de Prévention et des Pollutions Industrielles (spppi), avec une participation citoyenne réelle
- le développement des filières d'assainissement prenant en compte les nanoparticules et pesticides actuellement non traités.

(On pourra se reporter en particulier à notre dossier sur l'eau dans NATURELLEMENT 131 et sur notre site).



NOTRE ALIMENTATION, SA PRODUCTION ET SA DISTRIBUTION

Depuis de nombreuses années, notre Mouvement s'intéresse à la production agricole et a pu constater, au travers d'expérimentations réelles, qu'il est possible de bien nourrir les humains sans recourir aux principes d'exploitations productivistes.

Les différentes méthodes rencontrées (agroforesterie, retour au bocage, permaculture, élevage en prairies....) assurent un bon respect de l'environnement et une qualité alimentaire reconnue, tout en assurant aux producteurs des revenus plus décents que l'exploitation agricole productiviste.

Mais à ce jour, bien que ces méthodes plus vertueuses se développent, trop de productions dans le monde poursuivent les objectifs de quantité à basse qualité. Pire, les principes d'exploitation capitalistes, chassant les paysans de leurs terres, ici et ailleurs, appauvrissent une majorité d'humains.

Dans la production de nombreux pays, en Afrique, en Amérique centrale et du sud, l'agriculture vivrière a été remplacée par des cultures spécialisées destinées à l'exportation (y compris des productions de carburants qualifiés de « bio »).

De ce fait, les populations de ces pays doivent acheter les produits qui leur font maintenant défaut, aux prix fixés par la grande distribution, ce qu'ils ne peuvent généralement se payer. La production d'huile de palme est une catastrophe.

Nous avons noté aussi l'évolution du langage : on ne parle plus de paysans (il est vrai que leur nombre diminue d'année en année, divisé par deux en 20 ans).

Il s'agit aujourd'hui « d'exploitations agricoles », ce qui suppose en effet que l'on exploite le sol comme on exploite les humains. Le BIO justement. Même s'il existe des labels, les réglementations sont différentes d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de l'Europe (et pire encore dans le reste du monde, une des raisons de notre opposition aux accords internationaux comme le CETA et le MERCOSUR.

Ainsi, la grande distribution, toujours prompte à détourner les souhaits de ses clients, importe des produits bio dans les supermarchés qui comprennent des substances interdites !

Nos actions doivent donc soutenir tous les efforts des paysans pour adopter des principes de culture respectueux de l'environnement, en particulier permaculture (association de plantations complémentaires, principes d'assolement, replantations d'arbres, en particulier fruitiers...).

Les questions foncières sont aussi importantes : malgré le rôle officiel des SAFER, nous constatons que trop souvent, la vente de terres agricoles est détournée par des artifices juridiques permettant les concentrations d'exploitations.

Or c'est le modèle d'installations à taille humaine, utilisatrices de main d'œuvre qui seules peuvent permettre les évolutions vertueuses de la production agricole. L'aide apportée par l'association Terre de Liens apparaît comme essentielle pour les jeunes agriculteurs souhaitant s'installer.

Le prochain départ en retraite de la moitié des agriculteurs risque de voir disparaître les petites installations. Elles se retrouveront absorbées par des grandes entreprises productivistes, ou seront purement et simplement abandonnées et s'ensauvageront, alors que les besoins en nourriture saine ne font qu'augmenter. Il faut faire évoluer la loi pour permettre aux SAFER de préempter même lorsqu'il s'agit de parts de sociétés, et de créer des liens officiels avec l'association Terre de Liens qui devrait être mieux reconnue et subventionnée beaucoup plus largement.

Notons encore qu'à l'heure où tout le monde se plaît à vanter l'économie circulaire, l'agriculture traditionnelle en est l'exemple type.

Nous sommes nombreux à penser qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Une étude du Réseau Environnement et Santé (RES) en apporte la preuve tant pour l'aspect économique qu'humain. L'industrie agro-alimentaire et la grande distribution ont organisé l'introduction de nombreuses substances dans nos aliments ou leurs contenants, dont les conséquences néfastes sur la santé sont avérées. Il apparaît que le seul but de ces manipulations des produits alimentaires est d'améliorer les marges des distributeurs.

INFORMATION NUTRITIONNELLE			
	100 g	1 portion (25 g)	%**/1 portion (25 g)
Energie	2294 kJ 550 kcal	573 kJ 138 kcal	7 %
Matières grasses	36 g	8,9 g	13 %
dont acides gras saturés	17 g	4,3 g	22 %
Glucides	44 g	11 g	4 %
dont sucres	5,6 g	1,4 g	2 %
Fibres alimentaires	2,4 g	0,6 g	-
Protéines	12 g	3,0 g	6 %
Sel	2,04 g	0,51 g	9 %

** Apport de référence pour un adulte-type (8400 kJ / 2000 kcal).
Ce paquet contient 4 portions.

INGREDIENTS :
Sucre, œufs*, noix* 25%, beurre*, farine* (de blé),
poudre à lever.
(*produits allergènes)
POIDS NET : 220 g
A consommer de préférence avant fin :



LA SANTÉ : DU CURATIF AU PRÉVENTIF, LE RÔLE DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE PARTAGÉE

PRODUCTION DES BIENS NON ALIMENTAIRES

Des organismes sont officiellement chargés de contrôler les additifs alimentaires.

Mais leurs moyens, tant humains que matériels étant insuffisants, leurs évaluations sont trop souvent basées sur des informations fournies par les industriels eux-mêmes, ce qui est un comble.

Il en est de même pour les pesticides utilisés en agriculture, qui se retrouvent dans les aliments et dans l'environnement, et présentent de graves dangers pour les humains et pour la biodiversité. Il est frappant que certaines alertes à la qualité de l'air en Ile de France aient été dues non pas à la circulation automobile, mais à l'épandage de produits phytosanitaires sur les grandes cultures !

Les conséquences pour les humains sont multiples et graves, allant du développement d'allergies à la baisse de fertilité, en passant par les maladies chroniques comme le diabète. Les perturbateurs endocriniens apparaissent aussi comme une des causes du développement important de l'autisme.

Il est clair pour nous que l'interdiction pure et simple de tous les additifs et pesticides répertoriés comme dangereux est une priorité de santé publique. Nous devons lancer des campagnes de communication et de revendication vers nos gouvernants dans ce sens.

Nous devons aussi soutenir toute action visant à rapprocher la production de la consommation, veiller à ce que la distribution permette aux commerces de centre-ville d'offrir les mêmes avantages que les grandes surfaces installées à la périphérie des agglomérations. Il convient aussi d'améliorer le rythme de vie de nos concitoyens (temps de travail, temps de transport), de manière à ce que leurs approvisionnements puissent être quotidiens, ce qui limiterait le recours aux suremballages ainsi qu'à l'introduction de nombreux conservateurs dans les aliments. Cela limiterait en outre les distances de transport, donc la pollution atmosphérique.

La société « occidentale » génère beaucoup de gaspillages, de pollutions, et met en cause la santé des êtres vivants. Produire est une nécessité vitale, dont l'objet ne doit en aucun cas avoir pour seul but l'accroissement des dividendes de quelques privilégiés : l'humain a besoin de se loger, de se vêtir, de s'instruire, de cultiver, de distraire, de se soigner et aussi de se déplacer.

S'il faut se poser la question de la définition des besoins, pour éviter ces gaspillages, il est important de repenser la production pour y répondre.

La participation des travailleurs de l'industrie à la définition du contenu et des modes de production respectueux de l'environnement nous paraît indispensable, à l'exemple de la centrale de CORDEMAIS, de SCOP TI....

Des associations prônent la décroissance. Mais comment parler de décroissance à ceux qui n'ont rien ? Dans notre pays même, plusieurs millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et, nous l'avons vu, plus il y a d'habitants sur notre planète, plus il faut produire. La question est donc bien sûr de lutter d'abord contre les gaspillages énormes que la société de consommation implique, et donc consommer autrement.

En particulier lutter contre l'obsolescence programmée, mais aussi contre toutes les publicités incitant à du superflu, en particulier celles s'immiscant sur internet, à grand renfort d'énergie. Des évolutions culturelles sont aussi nécessaires, pour que chacun d'entre nous n'ait pas envie d'acheter le produit dernier cri, rien que pour « être dans le coup ».

Mais il faut surtout produire autrement, en ne mettant en œuvre qu'une majorité de matériaux renouvelables, ou recyclés. Le recours à des matériaux neufs, parfois indispensable, doit être limité le plus possible, en étant aussi conscient que le recyclage demande de l'énergie et n'exclut pas le phénomène de dégradation du produit.

Mais il faut aussi travailler à des process de fabrication qui soient exempts de toute pollution. L'exemple d'ALTEO est significatif. François COSSERAT, ancien Président du MNLE, avait en effet développé, avec divers spécialistes, des process s'inscrivant dans l'économie circulaire, réutilisant les boues générées par la fabrication de l'alumine. Et surtout il convient de redonner les moyens aux services publics de l'état d'assurer leurs missions auprès des sites ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement dont celles dites Seveso) notamment, mais aussi dans le contrôle de toutes les activités industrielles.

La disparition des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) dans les entreprises, sous la pression des industriels, et le recours exagéré à la sous-traitance, contribuent à l'augmentation des risques et des accidents comme l'illustre LUBRIZOL.



LA QUESTION DES DÉCHETS

SAUVERGARDER LA BIOVERSITÉ

Nous avons connaissance de l'existence du sixième continent, fait de déchets voguant sur l'océan, essentiellement constitués de matières plastiques. Nous savons aussi combien les pays les moins développés de la planète ont été destinataires de quantités incroyables de nos déchets, souvent dangereux. En cause, sans doute en partie le laisser aller de certains individus jetant leurs déchets n'importe où. Mais surtout, la responsabilité des entreprises privées, de la conception au traitement des déchets, en passant par une distribution développant le consumérisme. En effet, certaines entreprises en charge du traitement de ces déchets, pour améliorer leurs résultats financiers, ne réalisent pas le traitement nécessaire mais « externalisent » le problème en expédiant des bateaux entiers de déchets vers des pays tiers. Nous en connaissons les conséquences sur les dégradations environnementales, et la santé des humains récupérant ces produits dans des conditions de sécurité et d'hygiène d'un autre âge.

L'objectif « zéro déchet » est mis en avant par des associations. S'il est difficile à atteindre, ce but met en évidence les abus dans divers domaines, dont le suremballage, l'abus de plastiques jetables, les obsolescences programmées par les industriels... Et contre lesquels il faut lutter. Comme pour l'énergie, il nous faut en effet éradiquer tous les gaspillages. Mais à notre sens, il restera toujours des déchets à traiter, en particulier dans les zones urbaines denses, et la puissance publique doit se donner les moyens de le faire correctement, en tenant compte de la nature des divers produits à traiter. On lira à ce sujet la contribution de notre comité biterrois, sur notre site. Il y aborde aussi la question des déchets liquides et de l'insuffisance de traitement de nos stations d'épuration, notamment vis-à-vis des métaux lourds et des nanoparticules. La question des dioxines est souvent abordée lorsque l'on évoque l'incinération des déchets. L'Organisation Mondiale de la Santé le reconnaît lorsque les procédés sont insuffisamment poussés, mais estime qu'une incinération menée à haute température est le seul moyen d'éliminer ces dioxines.

La question des déchets est aussi liée à l'aménagement du territoire : trop de concentrations urbaines aggravent la gestion des déchets. Elle pose des questions de démocratie : participation des citoyens aux décisions et aux contrôles sur toute la chaîne de production, privilégiant l'économie circulaire. Enfin elle interroge notre système économique et politique. Les collectivités territoriales ont en charge les services publics locaux, comme la collecte et l'élimination des déchets.

Ces tâches sont trop souvent confiées à des grands groupes privés dont la finalité n'a rien à voir avec l'aspiration des citoyens à vivre dans un environnement meilleur.

Le 6 mai 2019, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais) surnommée aussi GIEC de la biodiversité, a publié un rapport extrêmement préoccupant, confirmant ce que nous pressentions : environ 1 million d'espèces animales et végétales - soit une sur 8 - sont aujourd'hui menacées d'extinction, notamment au cours des prochaines décennies, ce qui n'a jamais eu lieu auparavant dans l'histoire de l'humanité.

Les facteurs responsables en sont :

- les changements d'usage des terres et de la mer, les altérations de la qualité de l'air ;
- l'exploitation directe de certains organismes ;
- le changement climatique ;
- la pollution ;
- les espèces exotiques envahissantes

La perte de biodiversité est non seulement un problème environnemental, mais aussi un enjeu lié au développement, à l'économie, la sécurité, la société et l'éthique. Notons que le mauvais sort réservé aux zones humides dans de nombreux projets d'aménagement est aussi un facteur de diminution de la biodiversité.

Nos préconisations dans ce domaine rejoignent celles proposées sur d'autres sujets. Comme nous l'indiquions à PIRIAC en 2018, il nous faut faire un changement complet de paradigme : remplacer la concurrence et la compétition généralisée et sauvage entre tous par une solidarité constructive organisant les usages, tenant compte de leur interaction avec le climat et la santé publique, respectant la biodiversité et les limites de ressources, foncières ou naturelles. Les actions locales, indispensables, ne peuvent seules résoudre l'équation : c'est une réponse globale socio-économique qu'il s'agit d'inventer. Ce que nous résumons par « produire et consommer autrement ».

Cette question a fait l'objet d'un débat lors de l'Assemblée Générale de PIRIAC en 2018.

POUR DE L' ÉNERGIE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

On se rapportera donc à ses conclusions, plus développées que dans ce document, qui résume cependant notre orientation ci-après :

Constatant que les émissions de CO₂ repartent à la hausse dans nombre de pays européens, malgré les délocalisations de productions industrielles, il est urgent non pas de faire une transition énergétique, mais une véritable rupture (la durée de vie dans l'atmosphère du CO₂ étant très longue).

Il convient au plus vite de sortir des énergies fossiles :

- en développant des solutions transports moins polluants, et en réduisant les besoins de mobilité (voir le chapitre sur les transports et l'aménagement du territoire)
- en faisant urgemment évoluer les pratiques agricoles
- en relocalisant les industries manufacturières avec des techniques vertueuses pour l'environnement
- en luttant contre tous les gaspillages en particulier ceux générés par l'économie libérale,
- provoquant friches industrielles d'un côté, et bétonnage de terres agricoles et des littoraux de l'autre, déforestant à tout va
- en finançant de meilleure manière les isolations de logements, y compris dans les habitats sociaux de fait.

Il convient donc de développer d'autres formes d'énergies :

- géothermie, petite et grande profondeur, qui ont des potentiels immenses,
- capteurs solaires thermiques
- hydroélectricité
- stockage des énergies électriques renouvelables intermittentes (par exemple par la filière hydrogène)

Cela suppose de ne sortir du nucléaire que progressivement, à mesure que les autres filières répondront aux besoins. La question des déchets doit être traitée, envisageant la réversibilité du stockage en fonction des évolutions scientifiques permettant leur réutilisation.

Et surtout, il convient de créer un grand service public des énergies, seul à même de gérer l'équilibre entre besoins et production, et d'assurer l'équité par une péréquation des coûts et des prix. Une réflexion devrait être développée, pour envisager la fourniture gratuite d'un minimum d'énergie par ménage. L'énergie est aussi vitale que l'eau pour les humains.

Ce service public évitera la situation actuelle de la « transition » qui fait la part belle à ceux qui peuvent produire de l'énergie, au détriment de ceux qui ne peuvent le faire, et doivent payer pour que ceux qui peuvent produire fassent des bénéfices !

Nous ne sommes pas tous égaux sur ce sujet : comment les métropoles, qui réunissent le plus grand nombre d'habitants, peuvent-elles être à énergie positive ?

Il est impossible d'y implanter des éoliennes, et la possibilité de capteurs est également très limitée. Pour les métropoles, il faut produire ailleurs.

Pour l'énergie, nous avons besoin de solidarité, de partage, et non de concurrence. Une réelle politique du territoire, basée sur la recherche d'équilibres et d'équité, est à opposer au règne de la concurrence, générateur de gaspillages immenses et d'inégalités. Et il faut s'opposer au principe de l'économie capitaliste qui organise un marché sur les permis de polluer !

(On peut aussi se reporter à la contribution de Jean-Yves GUEZENEC sur l'énergie, sur notre site).





LES TRANSPORTS, L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plus personne ne peut contester les conséquences des transports dans le réchauffement de l'atmosphère, ainsi que dans la qualité de l'air. Trop de personnes décèdent chaque année du fait de la pollution de l'air, et cette statistique est en augmentation. Notre pays ne respecte même pas les normes européennes en matière de qualité de l'air, au mépris des injonctions pour y remédier. On pourrait faire beaucoup mieux !

La question de la « mobilité » couvre plusieurs domaines :

- La qualité des moyens de locomotion et leur niveau de pollution (de l'air, mais aussi sonore)
- L'aménagement du territoire qui augmente les besoins de transports, tant pour les personnes que pour les biens.

Notons tout d'abord que l'afflux de population dans les métropoles et la spéculation foncière qui va de pair augmentent les distances à parcourir quotidiennement pour les habitants. Le principe de spécialisation en grandes zones, adopté par les urbanistes et les affairistes, éloigne les lieux de travail des lieux d'habitation, en concentrant les flux à l'approche des zones d'activité, ce que les transports publics ne parviennent pas à assurer. L'utilisation de la voiture ne faiblit donc pas, bien au contraire, et ce malgré les tentatives de covoiturage. Cette mutualisation des moyens de locomotion ne peut en effet convenir qu'à une partie de la population, et nécessite une organisation prenant encore du temps de vie.

Des associations préconisent le recours au vélo pour se déplacer. Certes, c'est un déplacement doux qu'il conviendrait de favoriser par des aménagements de voirie sécurisés. Mais les distances à parcourir sont supérieures à ce qui est admissible pour la majorité des habitants, en particulier dans les métropoles.

Ces nouvelles entités administratives, présentées comme un moyen de lutter contre l'étalement urbain, s'avère en fait un instrument de concentration du capital, et aggrave les inégalités sociales, en dévoyant le principe de la mixité.

La voiture individuelle, outre la pollution qu'elle génère, consomme aussi beaucoup de place, tant en roulant qu'en stationnant. Or nombre de familles disposent de plusieurs véhicules, les destinations quotidiennes de leurs membres étant souvent différentes.

Une maîtrise du foncier, interdisant la spéculation, associée à une politique d'aménagement réintroduisant les espaces de production en ville permettrait de réduire considérablement les besoins de déplacements obligés, et donc la nécessité de posséder plusieurs véhicules pour les familles. Un bon développement des transports publics collectifs, confortables, à fréquences élevées, aiderait aussi au transfert modal.

Et il convient aussi que tous les transports urbains et régionaux soient d'accès libre et gratuit, sachant que l'efficacité de ce dispositif est liée à l'amélioration de la qualité de service.

Notons encore que plus une agglomération comporte d'habitants, plus il faut lui apporter les biens dont ils ont besoin en nourriture, et en produits manufacturés. La question du transport de marchandises se pose donc aussi, et là encore, comme évoqué pour l'agriculture, la distance fabrication / consommation a de l'importance. Pourquoi faire venir du bout du monde des quantités de produits que l'on peut réaliser à proximité ? La relocalisation des activités industrielles doit être une priorité, d'autant qu'elle permettrait de résoudre la crise de l'emploi, améliorant la vie sociale de notre pays tout entier.

Notons aussi que la pratique industrielle du « flux tendu » accentue les besoins de transports non mutualisés à contrario de ce qui est préconisé pour les individus dans le covoiturage. Pour les mobilités qui vont demeurer utiles (même si l'on réduit les distances, il restera de nombreuses mobilités, y compris de loisir) actuellement très dépendantes des énergies fossiles, il conviendra de développer d'urgence de nouvelles motorisations, dont certaines sont au point mais bloquées par les lobbies des énergies fossiles.

Aussi, les techniques doivent évoluer très rapidement pour s'en affranchir. Au véhicule électrique, qui devient à la mode mais qui n'a vraiment pas toutes les qualités (problème des batteries et des terres rares) nous préférons la pile à combustible, procédé au point depuis plusieurs années – découvert au milieu du XIX^{ème} siècle –, non développé du fait du



lobbying des pétroliers. Ce procédé a l'avantage de ne générer au fonctionnement que de l'eau, de disposer de plus d'autonomie que l'électricité, et les moteurs sont plus silencieux que les moteurs à explosion.

Ce procédé doit donc s'appliquer tant au trafic routier qu'aux lignes de chemin de fer non électrifiées.

Il faut préserver le statut public de la SNCF afin de privilégier l'intérêt général au profit. Une politique horaire de la SNCF doit aussi assurer de bonnes correspondances entre les divers moyens de transports. Cela suppose aussi de redévelopper le réseau de lignes ferrées secondaires afin de mailler efficacement les territoires. Le mode ferré s'avère moins polluant et plus sécurisé que le mode de transport routier ou aérien. Une politique nationale développant l'emploi qualifié et investissant dans des équipements performants dans les transports publics doit permettre d'éviter les retards, les suppressions de services, et assurer le confort quotidien des usagers.

Le financement peut être assuré par un développement du versement transport.

Et cette renaissance d'un réseau ferré développé permettra d'acheminer les denrées et les biens manufacturés par le rail, limitant le transport routier au « dernier kilomètre ». De nombreux procédés, au cours de l'histoire, ont été mis au point pour limiter les problèmes de manutention lors des changements de modes de transports. Il n'y a pas que le conteneur gigantesque comme moyen, il en est des plus adaptés à la desserte locale.

Ce qui n'interdit pas de poursuivre les équipements à grande vitesse pour les déplacements longs à travers le continent, permettant de limiter le recours à l'avion. La création de nouvelles infrastructures est nécessaire pour justement laisser des possibilités au trafic local sur les lignes existantes, comme le cas de la Côte d'Azur le montre brillamment, ou certaines dessertes d'Ile de France. On ne peut en effet faire passer efficacement sur un même réseau des trains à grande vitesse, des rapides, des express, des trains régionaux et des trains de marchandises. Car immanquablement, les plus rapides sont obligés de se soumettre au rythme des plus lents.

Le transport aérien, qui ne profite qu'à 10 % de la population mondiale s'avère un des plus polluants et des plus bruyants. Il convient de limiter les vols intérieurs, interdire les décollages et atterrissages nocturnes, car les troubles du sommeil ainsi créés réduit l'espérance de vie en bonne santé de trois années. Il faut déplacer hors agglomérations les vols de nuit, les correspondances et vols de fret... Une taxation des carburants au même niveau que les autres utilisateurs d'énergie s'impose. Garder la maîtrise de la gestion des aéroports est donc essentiel. Il ne faut pas privatiser Aéroport De Paris !

Nous n'oublierons pas les transports maritime et fluvial, qui doivent trouver leur place dans un indispensable « mix mobilité ». Le nombre et le volume des énormes porte-conteneurs, gros consommateurs d'énergie devraient se réduire à l'avenir du fait de la relocalisation des productions, et les énormes paquebots de croisière devraient aussi disparaître du fait de leur impact négatif sur l'environnement (énergie dépensée, mais aussi déplacements d'eau dévastateurs pour les rivages côtoyés). Mais il restera des échanges régionaux ou internationaux pour lesquels la voie d'eau est un bon atout, réduisant le nombre de camions sur les routes.

D'autant que la motorisation de ces véhicules aquatiques peut être vertueuse, par l'utilisation de la voile et de piles à combustibles (à l'image des projets de cabotage à voile développés par l'ANEF (Association Nantaise d'Ecoconception Fluvio-maritime) – (voir l'étude du MNLE Pays de Loire « les Citizens Maritime Days » ainsi que le cahier traitant de l'amélioration des mobilités, tous deux sur notre site).

QU'EST-CE QUE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, LA DÉMOCRATIE, LES SERVICES PUBLICS ?

Sur cette vaste question, abordant justice sociale, éducation, citoyenneté..., le MNLE approfondira la réflexion dans les mois qui viennent pour affiner puis publier sa position.